L'esprit d'initiative et d'improvisation de la Croix-Rouge

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **84 (1975)**

Heft 8

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-684183

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'esprit d'initiative et d'improvisation de la Croix-Rouge

Les premières conditions qui s'imposent à une organisation telle que la Croix-Rouge sont sans conteste une disponibilité permanente, une souplesse d'action s'adaptant à toute circonstance, un esprit d'initiative et d'improvisation. Or, il nous semble qu'un événement survenu le 23 septembre dernier illustre parfaitement les qualités mentionnées ci-dessus.

Grâce à la générosité de la compagnie aérienne «Martin-Air», la Croix-Rouge néerlandaise avait invité – ainsi qu'elle le fait chaque année depuis cinq ans – un groupe d'invalides pour un voyage d'un jour. Cette année, c'est Genève qui fut choisie comme but du déplacement. Un programme varié, prévoyant entre autres une croisière sur le Petit-Lac et un tour de ville dans les deux cars de la CRJ, avait été mis sur pied avec une cohésion remarquable. Mais à 10.30 h, heure prévue pour l'atterrissage de l'avion néerlandais, l'aéroport de Cointrin, Genève, était toujours fermé au trafic aérien: la ville de Calvin se trouvait baignée dans une «purée de pois» qui aurait pu rendre envieux plus d'un Londonien! Un télex confirma en fin de matinée l'annulation du vol aux représentants de la CRS et de la section genevoise présents à l'aéroport. L'avion néerlandais se poserait à Zurich. La déception fut grande, mais les représentants de la Croix-Rouge firent preuve d'une présence d'esprit remarquable et n'hésitèrent pas à improviser un tout nouveau programme pour la journée. A 12.30 h, deux foyers genevois pour handicapés et personnes âgées furent prévenus que les cars de la CRJ viendraient chercher pensionnaires et moniteurs pour un tour du Petit-Lac, tandis qu'une collaboratrice de la CRS prit un avion pour Zurich afin d'y accueillir le groupe de Hollandais.

Ainsi, le problème que la CRS devait résoudre avant tout était de satisfaire à la fois le groupe de 40 handicapés hollandais arrivé à Zurich et les pensionnaires des deux homes convoqués de toute urgence à Genève.

En ce qui concerne ces derniers, c'est grâce à l'action concertée de la Compagnie genevoise de Navigation et des représentants de la section genevoise – Mme Musso, présidente, M. Grange et Mme Weibel, vice-présidents, M. Reymann, membre du Comité et M. Pittet, employé au Secrétariat de la section – que les patients du foyer «Handicap» (Petit-Lancy) et les dames de la maison de repos «La Terrassière» (Genève) eurent la grande joie de passer un après-midi ensoleillé à bord du bateau «Rhône». C'est ainsi que l'esprit d'initiative et d'improvisation de nos représentants permit d'achever en beauté une journée fort mal commencée.

Pendant la croisière sur le Petit-Lac, nous avons eu le plaisir et le privilège de nous entretenir avec les responsables des deux homes genevois, en l'occurrence M. Jean-Louis Renaud, moniteur au foyer «Handicap» et M. Edouard Girard, directeur de «La Terrassière» et aide bénévole à la section genevoise de la Croix-Rouge.

M. Renaud eut l'amabilité de nous fournir quelques précisions quant à l'organisation, le fonctionnement, le personnel et les pensionnaires du foyer «Handicap». Cet établissement privé, subventionné partiellement par le Canton de Genève et la Confédération, s'occupe actuellement d'une quinzaine de pensionnaires adultes dont la majorité sont des handicapés dépendants à plus de 50 % et atteints de paraplégie ou de sclérose en plaques. Les soins, les activités diverses, les loisirs et les travaux en atelier du foyer sont pris en charge par un personnel de base fixe – un infirmier directeur, quatre aides soignantes, deux moniteurs et quelques aides domestiques – auquel viennent s'ajouter des stagiaires envoyés par la Croix-Rouge, des aides familiales et autres bénévoles. Le but du foyer «Handicap» consiste avant tout à intégrer les malades dans la vie courante par des contacts directs avec l'extérieur et des travaux d'atelier utiles à l'industrie. Pour ce qui est des loisirs, nous avons appris que les deux cars de la CRJ étaient mis à la disposition du foyer deux fois par an par la section genevoise de la Croix-Rouge. L'idée de ces cars nous est en fait venue des Pays-Bas où la Croix-Rouge néerlandaise construisit, à l'intention des handicapés, un bateau baptisé «Henry Dunant». La CRS décida de créer en Suisse un moyen de transport analogue mais mieux adapté aux conditions géographiques du pays; ainsi, elle fixa son choix sur des cars spécialement équipés de fauteuils roulants et de monte-charge qui devaient permettre à nombre de personnes handicapées de faire des excursions dans les différents cantons de Suisse. Ces cars, dont le premier fut acquis voilà 10 ans, connaissent aujourd'hui un immense succès et sont régulièrement prêtés à diverses institutions pour handicapés. C'est ainsi que les pensionnaires du foyer «Handicap» et les dames de «La Terrassière» eurent l'an dernier l'occasion d'aller visiter entre autres la petite ville de Gruyères, une chocolaterie du canton de Fribourg et le lac de Joux (voir également p. 18).

Avant de décrire comment la journée se déroula à Zurich avec le groupe de 40 handicapés hollandais, nous aimerions donner encore quelques détails sur la maison de repos «La Terrassière» dirigée par M. Edouard Girard. Cette maison privée et non subventionnée fut fondée il y a 13 ans dans le quartier des Eaux-Vives à Genève et s'occupe actuellement de 104 personnes d'âge dont deux centenaires! Dès l'origine, une communauté de sœurs espagnoles fut engagée afin de dispenser les soins infirmiers nécessaires. 70 % des pensionnaires sont assistées, une trentaine de personnes ont la charge des soins domestiques et de l'administration. Outre l'assistance aux personnes âgées, la maison tend avant tout à meubler agréablement les journées des pensionnaires par des séances de cinéma, de lecture, de loto, etc.

Pour les pensionnaires des deux foyers dont nous venons de parler, la journée s'acheva sur une note gastronomique: un excellent repas fut servi à bord du «Rhône».

Entre temps, notre collaboratrice était arrivée à Zurich pour tâcher de mettre sur pied un programme à l'intention du groupe hollandais. Des repas furent commandés en toute hâte et le service des transports publics zurichois mobilisé «dare-dare». Il est bien évident que rien de tout cela n'avait été prévu par la CRS, mais une fois de plus, c'est grâce à l'esprit d'initiative et la diligence de nos représentants que nous avons pu donner satisfaction à nos invités hollandais. Ceux-ci repartirent le soir, enchantés de leur excursion dans le centre de Zurich et de l'acquisition de petits souvenirs qui avaient été préparés tout spécialement à leur intention.

En conclusion, nous pourrions poser la question suivante: que serait-il advenu si les représentants de la Croix-Rouge avaient failli aux conditions précitées de promptitude, de souplesse et de disponibilité? N'aurions-nous pas entraîné, ce 23 septembre 1975, bon nombre de déceptions?

La compagnie aérienne néerlandaise «Martin-Air» invite, chaque année et en collaboration avec la Croix-Rouge néerlandaise, un groupe différent de personnes handicapées. Ce sont des considérations d'ordre humanitaire qui ont poussé la compagnie dans cette voie: transportant quotidiennement des touristes, elle décida, il y a 5 ans, d'offrir une fois par année une journée de bonheur à des personnes moins heureuses. Après Londres, Bournemouth, Nuremberg et Paris, c'est à Zurich qu'elles ont atterri cette année.

Chaque section de la Croix-Rouge néerlandaise sélectionne un nombre limité de candidats au voyage et se fonde pour son choix sur des critères d'ordre pratique et sanitaire. A gauche, les moniteurs de la Croix-Rouge néerlandaise accompagnant le groupe de 40 handicapés hollandais. On constate avec joie que les déplacements de personnes handicapées suscitent parmi le public et dans les services mobilisés pour de telles occasions un élan de sympathie spontané.

Photos CRS/L. Wenger

Un rayon de soleil sur ces trois visages... La Croix-Rouge néerlandaise a fait œuvre de pionnier dans le domaine des soins prodigués aux personnes handicapées. Non contente d'avoir construit un bateau spécialement équipé à l'intention des personnes handicapées – le «Henry Dunant» – elle a créé en outre, dans les différentes provinces du pays, un grand nombre d'institutions spécialisées dont deux dans la seule ville de La Haye.